

ASSOCIATION SEPTEMOISE POUR LA REDUCTION DES NUISANCES DE L'AUTOROUTE : compte-rendu de la rencontre avec Mr Molino, maire de Septèmes le 15/01/20

L'association a souhaité s'adresser en tout premier lieu, officiellement, à son maire et son équipe.

Monsieur Molino est heureux de voir une association qui se monte et de pouvoir travailler ensemble pour aller plus loin.

Il donne son accord pour qu'elle figure sur le site internet de la commune rubrique « annuaire ».

Il considère que l'action d'une association est très utile pour porter la parole des citoyens auprès des institutions (DREAL, Métropole, DIRMED...)

Le bruit, principale nuisance de l'autoroute à l'origine de l'association

Après une présentation de l'association, une première question porte sur la politique de la mairie pour réduire le bruit de l'autoroute. En voici les réponses.

1) Concernant la construction d'un mur anti-bruit, lorsque les services de l'Etat considèrent que les conditions sont réunies, la mairie propose un cofinancement pour montrer à l'Etat son engagement sur le projet.

Actuellement, financement de 30% du mur à la hauteur de l'école Langevin Wallon, en partenariat avec la Métropole.

Le projet a été placé en 8ème position des sites à traiter par écran acoustique lors du comité bruit départemental du 23 octobre 2012 et confirmé dans le comité bruit du 1er juillet 2016. Toutefois, le lancement des études a pris du retard et n'est envisagé que dans un Contrat Plan Etat Région (CPER) pluriannuel qu'à partir de 2020.

Au regard des mesures de bruit réalisées, il y a quelques années, par les services de l'Etat en remontant le chemin de la Bédoule vers Septèmes, pas de nécessité d'un mur anti-bruit. A l'époque, la mairie est intervenue pour que ces services proposent des doubles vitrages aux riverains.

Les représentants de l'association font remarquer :

- que le nombre de riverains a bien augmenté
- que face au mur anti-bruit construit en 1995, c'est double peine pour les riverains de l'autre côté car ils ont le bruit de l'autoroute auquel se rajoute le bruit renvoyé par le mur anti-bruit.

La mairie répond que les techniques de l'époque ne permettaient pas d'absorber le bruit.

En résumé, réduire le bruit de l'autoroute par la construction d'autres murs anti-bruit, ça n'est pas pour demain ! Néanmoins, l'association ayant indiqué qu'elle allait enclencher une demande officielle auprès des services d'Etat concernés, la mairie est prête à la soutenir. Elle fait toutefois remarquer que, de la demande à l'obtention, le parcours pourra être long. Par exemple, dans un autre domaine, mais concernant l'Etat, le collège Marc Ferrandi a été demandé en 1972 et mis en service en 2003.

3) Alors, comment surmonter tout ce bruit ?

La politique de la commune est de développer les moyens de transports collectifs et notamment le train. Des transports ferroviaires réguliers et plus nombreux auraient des conséquences positives sur le trafic autoroutier entre Aix et Marseille.

Le maire en tant que président de la politique des transports de la métropole défend ce projet.

L'objectif n'est pas que l'autoroute disparaisse, mais de développer des nouveaux moyens de transport aux effets moins nuisibles.

4) Concernant de récents permis de construire délivrés pour des maisons à 30 m de l'autoroute, le maire explique:

- la ville souhaite que l'habitat ne soit pas uniquement constitué de lotissements mais qu'il y ait également des petites maisons,
- la mairie a donc libéré quelques terrains pour que des gens puissent accéder à la propriété,
- elle a permis à certaines familles disposant déjà de terrains de faire construire pour leurs enfants.

La pollution de l'air

Réponse à la question: Comment la commune peut-elle pallier rapidement à cette nuisance ?

La mairie fait faire des mesures par Air paca.

Le risque d'incendie comme celui de septembre 2019

Réponse à la question : quelle a été l'action de la municipalité auprès des autorités d'entretien de l'autoroute (DIR Med) pour éviter qu'un tel désastre ne se reproduise ?

Le maire s'est rapproché des services gérant l'autoroute qui ont retourné la question et le problème: les administrés ont-ils bien débroussaillé à 50m des habitations ?

L'efficacité du CCFF a été relevée.

Il y a eu des suppressions d'emplois au sein de DIR Med, notamment des emplois consacrés à l'entretien des abords de l'autoroute.

Le Maire mentionne qu'il y a également, à l'instar des incendies, des problèmes d'inondation entraînés par les rejets de l'eau de l'autoroute. Des bassins de rétention sont en projet.

Au vue de cette réponse, les représentants de l'association informent le maire qu'ils contacteront la DIR Med pour insister sur l'entretien des abords de l'autoroute.

Le site de l'association (www.chutt.org) amplifiera cette demande. De plus, ce site publiera toutes les informations qu'il pourra recueillir de la DIR Med concernant travaux et entretien de l'A 51.

Monsieur le Maire surenchérit en donnant pour instruction à ses services de transmettre à l'association toutes les informations qu'il pourrait obtenir dans ce domaine.

Les zones riveraines des autoroutes ne sont pas aménagées, pas entretenues et les riverains sont ignorés

Réponse à la question : Comment améliorer cette situation ?

Le maire indique que la gestion des abords de l'autoroute reste de la compétence métropolitaine.

Faire un trottoir sous le pont de l'autoroute, en face du camping de la Verdière, sera difficile car un trottoir doit faire 1m 40 de largeur.

Il va donc voir avec les services de la métropole comment faire pour assurer d'avantage de sécurité aux piétons.

La pollution visuelle

Réponse à la question : Que pensez-vous d'un rideau d'arbres aux abords de l'autoroute comme écran visuel, réduisant la pollution de l'air et la hausse des températures ?

Le Maire rappelle que les abords immédiats de l'autoroute sont la propriété de l'Etat sur laquelle on ne peut pas planter d'arbres.

Le chemin de la Haute Bédoule va être réhabilité. La mairie s'engage à demander à la métropole la faisabilité d'un aménagement végétalisé.

Elle nous a informés que les riverains seraient tous invités à une réunion avant le commencement des travaux.

En conclusion

Le Maire assure aux adhérents la volonté de la commune de prendre toutes les dispositions possibles pour que les habitants vivent bien, que ce soit au niveau de la santé, de l'habitat et du cadre de vie.

Le bruit sera à l'ordre du jour du 4ème forum de l'Agenda 21. L'association y sera présente.

Les représentants de l'association remercient Monsieur le Maire et son équipe de les avoir reçus et de leur écoute constructive et bienveillante.